Toute l'actualité de votre région en direct 24 h sur 24 sur **verviers.lameuse.be**

Verviers

La Lienne polluée par des scouts à Lierneux
Ils ont abandonné de vieux couverts, jeté du shampoing, des sacs plastique et même une taque d'égoût…

© M.V.B.

P.7

VERVIERS - POLITIQUE COMMUNALE

Le casse-tête du second échevin MR

Un problème qui dépend du sexe du PS partant et du MR nouveau venu, des compétences visées...

Quel(le) est l'échevin(e) du cartel qui pourrait monter au collège dans deux ans ? Voilà une question qui montre encore à quel point le montage de la nouvelle majorité est un exercice compliqué…

Stéphanie Cortisse a le plus de chance de devenir échevine en 2022. © C.I.D.

Décidément, il est écrit que la vie des collèges communaux n'est pas un long fleuve tranquille à Verviers. Le prochain devrait être sur les rails le 21 septembre, mais on sait dès le départ qu'un échevinat passera au cartel MR-NV-cdH, à un libéral plus précisément. Et ce, dès le 1er juillet 2022. Chez les bleus, c'est Stéphanie Cortisse qui paraît la mieux placée pour endosser ce rôle. Dans ce cas, juge-t-elle, elle devrait être en mesure de cumuler, dans les limites de ce que permet la loi, avec ses activités de députée de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Mais elle souligne que cela ne pourrait se concrétiser que si les compétences qu'elle gérerait se rapprocheraient de celles qu'elle traite à la Fédération Wallonie-Bruxelles, soit l'enseignement et la jeunesse. Si ce n'était pas le cas, le MR pourrait choisir en ses rangs un autre profil, tel que Julie Schrouben (qui collerait mieux au commerce, par exemple), Bertrand Thomas ou Amaury Deltour, qui succédera comme conseiller communal à Michel Grignard au prochain conseil. S'il s'agissait des sports, la matière pourrait mieux convenir à un des deux hommes, avance Stéphanie Cortisse. Le 1er échevin Maxime Degey résume : « il y a donc quatre prétendants ». Mais le choix des compétences dépendra avant tout de l'échevin que décidera de lâcher le PS. Jean-François Istasse déclare : « Aucun nom n'a été cité chez nous. :ce sera un des cinq membres PS du collège », dit-il. Il corrige cependant rapidement, sur le ton de la plaisanterie, en soulignant qu'en ce qui le concerne, il n'est pas question de démissionner avant le terme électoral. Ce qu'il avait déjà affirmé en conférence de presse vendredi et que confirmait le premier échevin, le MR Maxime Degey, qui indiquait que le maintien de Jean-François Istasse à la barre était bien stipulé dans l'accord de majorité.

Une inconnue supplémentaire est liée au sexe. Si d'aventure, c'est une socialiste qui démissionne (soit Sophie Lambert ou l'échevine de l'Enseignement Sylvia Belly), il faudrait impérativement la remplacer par une femme, vu que le collège doit compter au moins un tiers de représentants de chaque sexe. Or, au sein du cartel, Cécile Ozer est la seule femme.

Autre paramètre à prendre en compte : le poids des compétences, insiste Maxime Degey : « À deux ans du but (les communales de 2024), il faudra que le package des compétences passant au MR soit le même », histoire de ne pas déstabiliser le travail dans les services de l'administration, avec un nouveau tour de carrousel politique.

> ***« Il faudra que le package des compétences passant au MR soit le même »***
>
> Maxime Degey

Ce poste d'échevin à remplacer ne serait pas le seul canal par lequel on devrait voir un MR relayer un PS. En effet, si le bourgmestre estime ne plus être en mesure d'assurer temporairement son mandat, à la suite d'une maladie ou simplement suite à des vacances, alors, il serait considéré comme « empêché ». Dans ce cas, légalement, il peut se désigner lui-même un remplaçant au sein du collège. Hormis le président du CPAS, soit Hasan Aydin, nuance Charles Havard, le président provincial liégeois des Directeurs généraux communaux. Sous l'ère Muriel Targnion, la bourgmestre socialiste usait de sa faculté de choisir pour se faire remplacer par Alexandre Loffet. Mais dans le cadre de l'accord de majorité récemment adopté, il a été convenu qu'on suivrait l'ordre des échevins. Le premier étant le libéral Maxime Degey. Et s'il n'était pas présent, la responsabilité incomberait à la deuxième échevine, la cdH Cécile Ozer…

YVES BASTIN

Analyse

Ben Achour maïeur si JFI s'en va ?

Yves Bastin
JOURNALISTE

D'ici les communales d'octobre 2024, on pourrait être amené à désigner un successeur à Jean-François Istasse. D'ailleurs, une rumeur, fermement démentie par l'intéressé, a circulé selon laquelle il pourrait céder le témoin avant le terme. Qu'adviendrait-il alors ? L'intéressé botte en touche : « On a assez de problèmes comme ça ». Si cela advenait, le successeur devrait être un PS, ce parti ayant le plus grand nombre d'élus dans la majorité. En principe, on redescendrait la colonne des élus en tenant compte des voix de préférence. Ici, Hasan Aydin (2e au classement) va devoir décliner le mayorat dans le cadre des motions de méfiance individuelles à voter ce 21 septembre pour qu'Istasse (7e score) devienne bourgmestre. Ainsi, il ne sera provisoirement plus membre du collège, ce qui l'empêchera de devoir décliner le mayorat avant qu'il reprenne la présidence du CPAS au sein du nouveau collège. Pourrait-il alors légalement accepter le mayorat, après un départ de Jean-François Istasse ? Certains le pensent, d'autres en doutent. Cas de figure qui pourrait aussi viser Sophie Lambert, 4e score PS, qui fera aussi l'objet d'une motion de méfiance pour laisser la voie libre à JFI, ce 21 septembre.

Si ce scénario des n°2 ou 4 échouait, Malik Ben Achour, 3e, pourrait cueillir la place, mais il devrait alors renoncer à son mandat de député fédéral… Choix cornélien alors que les fédérales du printemps 2024 précéderont les communales d'octobre. Il risquerait dès lors de perdre les deux, alors qu'en cas d'échec comme député, il aurait droit à une deuxième session, communale, en octobre. Ensuite ? Le 5e score serait Antoine Lukoki

Et le 1er ? C'est toujours celui de Muriel Targnion, virée du PS mais élue sur sa liste. Dans ce cas, selon Charles Havard, président provincial liégeois des Directeurs généraux, « on pourrait imaginer qu'il (un mayeur) redevienne bourgmestre ultérieurement, lorsque le deuxième bourgmestre serait lui aussi partant, pour quelque raison que ce soit ». Car le Code de la démocratie locale mentionne que n'intervient plus dans le choix du mayeur « le bourgmestre contre qui une motion de méfiance **vient d'être votée** ». Ce qui laisserait penser que seule la deuxième motion serait alors source d'exclusion et que celui qui aurait été visé par la précédente pourrait revenir dans le parcours…

Découverte insolite

Le cœur de Pierre David sera replacé après les travaux

Depuis quelques jours, c'est l'information qui anime les conversations à Verviers et bien au-delà : la découverte du cœur du premier bourgmestre de Verviers après l'indépendance belge, Pierre David, dans la fontaine érigée en son honneur sur la place Verte. Ce sont, pour rappel, les travaux effectués dans le cadre de « Verviers ville conviviale » qui ont permis de faire cette (re)découverte.

Exposé actuellement au musée des Beaux-Arts de Verviers, où une salle entière est consacrée à Pierre David, le coffret contenant le cœur est visible jusqu'au 20 septembre. On y retrouve la fameuse boîte, mais aussi le tube dans lequel le cœur avait d'abord été déposé, des archives sur qui il était ainsi que sur la fontaine, une peinture, des bustes et des médailles en son honneur…

Et ensuite ? Il est prévu de replacer le coffret où il avait mis en 1883, dans la fontaine. Alors que cela devait initialement se faire assez rapidement, il a été décidé que le cœur serait replacé une fois les travaux sur la place Verte terminés.

Visible au musée des Beaux-Arts. © L.M.

« On organisera une cérémonie officielle pour remettre le coffret là où il a été trouvé. On s'est rendu compte qu'avec les travaux, ce serait compliqué. Donc on va attendre pour faire quelque chose de vraiment festif », expose Maxime Degey, l'échevin des Travaux qui n'en finit plus d'accorder des interviews aux médias parmi lesquels la BBC. Tout bénéfice pour le musée des Beaux-Arts et pour les Verviétois qui pourront donc admirer plus longtemps ce témoin de l'Histoire verviétoise.

J.D.

LaMeuse
CHEF D'ÉDITION : Bruno BECKERS
LA MEUSE VERVIERS
Rue Xhavée, 26-28 - 4800 Verviers
redverviers.lameuse@sudpresse.be
www.lameuse.be
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Pierre LEERSCHOOL
RÉDACTEUR EN CHEF : Demetrio SCAGLIOLA
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Rodolphe MAGIS
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA RÉDACTION : Philippe KÜSTER
CHEF DES SERVICES SPORTIFS : Grégory BAYET
DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT : André THIEL
SUDPRESSE S.A., RUE DE COQUELET, 134 - 5000 NAMUR
EDITEUR RESPONSABLE : Patrick HURBAIN
SERVICE CLIENTÈLE Du lundi au vendredi de 8 à 18 h - Le samedi de 8 à 12 heures
078/15.75.75 (tarif zonal)
E-MAIL : abonnements@sudpresse.be
Toutes nos offres d'abonnement sur www.jemabonne.be
AUTRES SERVICES
070/21.10.10
• AVIS NÉCROLOGIQUES • PETITES ANNONCES
• ANNONCES COMMERCIALES • RÉDACTION GÉNÉRALE
VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL : publicite@sudpresse.be